

Service intercommunal d'adduction d'eau Rances-Valeyres-sous-Rances

Au Conseil général de la Commune

1358 Valeyres-sous-Rances

Préavis no 01/20

Bilan et comptes de fonctionnement pour l'année 2019 Du Service Intercommunal d'adduction d'eau Rances – Valeyres s/Rances (SIAERV)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

L'exercice comptable 2019 se boucle avec une charge d'exploitation de Fr. <u>111'608.56</u> conformément avec les prévisions du budget.

Résultat avant amortissement : Fr. 25'608.56 réparti au prorata de leur consommation 2019 Amortissements : Fr. 86'000.00 réparti pour moitié dans chaque commune.

Nous avons viré, selon entente avec la fiduciaire, Fr. 2'412.50 sur le compte de réserve travaux futurs. La répartition entre les deux communes a été faite par la boursière trop tôt, soit avant de passer en transitoire compte 1390.00 pour l'eau d'arrosage mobile grand et petit compteurs.

Ces comptes ont été examinés et certifiés conformes par la fiduciaire OFICO qui a établi un rapport faisant partie intégrante de ce préavis.

En annexe de ce préavis, figure le tableau récapitulatif des comptes et du bilan.

Remarques sur les comptes 2019 :

Dans le compte 352.313.00 Achat produits nettoyage & désinfection, les 2'401.45 correspondent à la facture du contrat d'entretien du système de désinfection de l'eau par rayonnement UV de Champ-Thélin

Vente d'eau d'arrosage : Fr. 3'565.10

Principaux travaux effectués durant l'année :

Aucun travaux importants n' ont été effectués en 2019

Conclusion:

Au vu de ce qui précède, le Service Intercommunal d'adduction d'eau des communes de Rances et Valeyres s/Rances invite le Conseil général de Rances de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Rances

- vu le préavis no 01/20 relatif au bilan et aux comptes de fonctionnement 2019 ;

- vu l'examen détaillé de ceux-ci ;

- entendu le rapport de la commission de gestion chargée d'étudier ce préavis ;

- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

<u>décide</u>:

- 1. d'accepter les comptes tels que présentés ;
- 2. de donner décharge au SIAERV et à la commission de gestion de leur mandat

Au nom de Service Intercommunal d'adduction d'eau Rances – Valeyres s/Rances

Pour Valeyres s/Rances

Thierry Vidmer, Président

Christian Kaenel, membre

Pour Rances

Alcide Pisler, membre

Vincent Guyon, membre